

Public

- Fonctions SSE

Prérequis

Aucun

Accessibilité

[Tous nos espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.](#)

Agenda

Durée : 2 jours (14 heures)

Date(s) : Nous consulter

Cité des entreprises 60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques

- Présentation PowerPoint (support remis à chaque participant),
- Exercices pour chacun des thèmes abordés

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation (Quiz)

Tarif

1 300 € HT

Contact

Luc AUDINET
04 78 77 20 37
l.audinet@uimmlyon.com

Délai d'accès

Vous avez jusqu'à 3 jours avant la date de la formation pour vous inscrire.

Objectifs

- Former des personnes chargées d'environnement au sein d'un site industriel: animateur environnement, chargé d'environnement, HSE,...
- Aborder les différents aspects des installations classées, sur les plans réglementaires et techniques – exigences réglementaires, constitution des dossiers ICPE

Programme

• Bases du droit de l'environnement industriel

Un très bref aperçu de ce droit et de son évolution (historique, droit européen, hiérarchie des textes, codification).

• La réglementation des installations classées (ICPE)

-Notion d'installation classée (nomenclature, les différents régimes de classement : D, DC, E, A, Seveso) ; Directive Seveso 3 et classement seuil bas et seuil haut, Données de base sur la classification des substances et mélanges dangereux en lien avec le règlement CLP.

Revue des ICPE des sites des participants, leur classement et réflexion sur les aspects environnementaux associés.

-Description des dossiers de déclaration, d'enregistrement et de demande d'autorisation : contenu des dossiers, en particulier études d'impact et de danger, avec études de cas.

• L'approche intégrée des aspects environnementaux chroniques

-les différents aspects environnementaux : eau, air, bruit, déchets,...

-le fonctionnement des ICPE : arrêté d'autorisation, évolution des activités, contrôles, taxes, plaintes,...

-Directive IED, les MTD (meilleures techniques disponibles), le dossier de réexamen, le rapport de base.

• Les risques – les moyens de secours

-les différents types de risques (incendie, explosion,...),

-moyens de prévention, détection, protection et d'intervention,

-organisation de la sécurité.

• Divers

Aides, intervenants dans le domaine de l'environnement et bibliographie